

POLICE NATIONALE

POLICE NATIONALE : DES HOMMES ET DES FEMMES À VOTRE SERVICE 24H/24

En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.

En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.

L'Hôtel de Police de Mantes-la-Jolie se situe au 44-46 rue Pierre Sépard, à côté des gares ferroviaire et routière, (tel : 01.30.94.82.10), **220** fonctionnaires y sont rattachés et il couvre **12** communes.

Victime ou témoin d'un événement (accident de la route, un trouble à l'ordre public ou une infraction pénale nécessitant une intervention rapide pour protéger les personnes et/ou les biens), **de faits immédiats ou graves**, le numéro à composer pour contacter la police ou la gendarmerie est le 17.

Ce **numéro d'urgence** permet à la police nationale d'exercer son métier : protéger.

NUMÉRO D'URGENCE : 17 ET 112

Plus d'informations :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr> (<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>)

DANS QUELS CAS CONTACTER LE 17 ?

Toute situation pouvant mettre en danger la sécurité des personnes et des biens.

En cas d'urgence, vous êtes victime ou témoin

- d'un besoin de secours avéré (par exemple : personne suicidaire).

En cas de faits immédiats (en cours ou qui viennent de se produire) : vous êtes victime ou témoin

- de violences (physiques, conjugales, sexuelles...),
- vol à l'arraché (se voit arracher un objet de valeur tel qu'un sac à main, téléphone portable, bijoux...),
- d'un accident de la circulation avec blessé(s) et risque pour les autres usagers de la route,
- de faux démarcheurs présents ou qui viennent de quitter votre domicile,
- d'échange de drogue en cours,
- de cambriolage ou de vol de véhicule immatriculé, ...

En cas de faits graves

- › une alerte à la bombe,
- › de troubles à l'ordre public graves (accès communs ou voie publique empêchés)
- › de nuisances importantes (par exemple :
[le tapage nocturne après échec des démarches amiables](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31117) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31117>)

Dans toutes ces situations, il est nécessaire de conserver son calme, et de bien indiquer la localisation des faits, la nature de l'urgence et le nombre de personnes concernées.

DANS QUELS CAS, NE PAS COMPOSER LE 17, POUR :

- › les pharmacies de garde, composer le [32 37](https://www.manteslajolie.fr/tel:3237) (<https://www.manteslajolie.fr/tel:3237>),
- › les chiens errants, contacter la police municipale ou la mairie,
- › dans certains cas de stationnement gênants (plus de sept jours, sur des lieux privés) : contacter la police municipale ou la mairie,
- › les dentistes de garde, consulter le site de l'ARS pour l'[Île-de-France](https://www.iledefrance.ars.sante.fr/permanence-des-soins-dentaires) (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/permanence-des-soins-dentaires>)
- › la perte de clés : contacter un serrurier,
- › la contestation de contraventions (PV) : consulter le site l'[Antai](https://www.usagers.antai.gouv.fr/demarches/saisiennumero?lang=fr) (<https://www.usagers.antai.gouv.fr/demarches/saisiennumero?lang=fr>)
- › pour connaître les coordonnées ou les horaires d'une unité de gendarmerie ou de police, consulter [Trouver mon point d'accueil](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/trouver-un-commissariat-une-gendarmerie) (<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/trouver-un-commissariat-une-gendarmerie>)

LA SITUATION NE RELÈVE PAS D'UNE URGENGE OU DE FAITS IMMÉDIATS

Vous pouvez **vous rendre dans votre commissariat ou brigade de gendarmerie** ou **échanger avec un policier ou un gendarme par tchat**. Quelle que soit ma situation, je peux **échanger anonymement** 24h/24 et 7j/7 avec un policier ou un gendarme en cliquant sur le **bouton bleu** situé en bas à droite de cet écran.

AVERTISSEMENT

Les appels sont enregistrés et identifiés : le fait de signaler une alerte en sachant qu'elle est fautive constitue un délit, puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende.

<https://www.manteslajolie.fr/au-quotidien/securite/police-nationale?>